



GYMNASTIQUE • ARTISTIQUE
ASSM



DECHARGE POUR SAISON 2025/2026

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant, autorise mon
fils / ma fille à quitter la salle de gymnastique du COSEC seul
(e) durant toute la saison.

*Je dégage l'ASSM GYMNASTIQUE ARTISTIQUE de toute responsabilité à partir de la fin du cours de
mon enfant et déclare renoncer à tout recours à son encontre.*

Fait le :

Signature du représentant légal :

(Précédée de la mention lu et approuvé)

.....

.....



Présidente : Emmanuelle ALHAITZ : 06 75 42 13 28 / ealhaitz@orange.fr
ASSM Gymnastique – Complexe Sportif R. Monseau - 33160 St Médard en Jalles
<http://assmgym.saintmedardasso.fr>

Affilié à la Fédération Française de Clubs Omnisports – S.A.G. n°981 – J.O. n°142 du 29 mai 1921
Agrément Jeunesse et Sport : 2543 du 01/06/1941 - SIRET 782 000 384 00019